

Extrait du règlement intérieur de l'association « Danse &+ »

Cours, stages et pratique du Tango argentin

1. Admission.

1.1. Limite d'âge.

Il n'y a pas de limite d'âge maximum si la condition physique permet la pratique.

1.2. Admission.

Sans tests particuliers pour les débutants, avec un test pour les initiés, et après un entretien avec l'un des intervenants.

Un certificat médical sera demandé à tous les élèves.

1.3. Priorité.

Les élèves qui auront suivi les cours débutants seront admis en priorité aux cours de l'année suivante ainsi qu'aux stages de niveaux supérieurs.

En cas de limite des places pour un cours ou un stage, la priorité sera accordée aux Carquefoliens.

1.4. Inscription.

Pour pouvoir participer aux cours et stages, il faut adhérer à l'association Danse&+.

Le règlement se fait par chèque au nom de « Danse et plus ». (« Danse&+ »)

L'adhésion est annuelle et permet à l'élève d'être couvert par l'assurance de l'association pendant les activités organisées dans son sein.

Une attestation d'assurance extrascolaire sera obligatoirement demandée pour les mineurs.

Pour les élèves de moins de 18 ans, la présence d'un adulte, représentant légal est indispensable pour l'inscription.

Les dates des cours, stages, horaires, tarifs et éventuels changements, seront communiqués au forum des associations, par affichage, par voie de presse, par mail ou courrier postal adressé aux adhérents.

Les élèves devront prendre connaissance de cet extrait du règlement intérieur, et le signer, ainsi que le représentant légal.

Une autorisation de droit à l'image sera demandée à chaque élève.

Les inscriptions se feront selon les places disponibles et selon le niveau.

Les stages auront lieu sous condition d'atteindre un minimum de participant fixé pour chaque stage.

Les élèves participeront au cours et aux stages seulement si le dossier d'inscriptions est complet.

Dans le cas d'abandon du cours ou du stage, la cotisation annuelle d'adhérent ne sera pas remboursée. Les sommes versées pour les cours ou stages peuvent être remboursées seulement dans des cas de force majeure dûment justifiés. (Maladie ou déménagement).

2. Pratique.

2.1. Responsabilité.

L'accueil des élèves se fera 5 minutes avant l'heure de cours ou activité jusqu'à 5 minutes après la fin de cours ou activité. Au delà de cette limite, l'association se dégage de toute responsabilité.

Les élèves sont responsables de ces affaires personnelles avant, pendant et après le cour ou stage. Il est fortement conseillé de limiter le port des objets de valeur

2.2. Assiduité.

La présence régulière est indispensable pour le progrès et l'épanouissement dans l'activité.

La présence à toute la durée du cours est obligatoire.

La présence est obligatoire aux démonstrations, portes ouvertes, spectacles ou concours préparés avec les élèves (accord préalable), organisés par Danse&+.

Toute absence devra être signalée et justifiée, les absences répétées non justifiées seront considérées comme une démission.

2.3. Dicipline.

Il est demandé au participant une attitude convenable dans le respect des personnes, des biens et des lieux mis en place par l'association.

Le port de chaussures de ville sur le tapis de danse n'est pas autorisé.

Il est exigé le respect absolu des consignes de sécurité donnés par les intervenants, (professeurs, chorégraphes ou toute personne encadrant l'activité).

L'association se réserve le droit d'expulsion des élèves qui ne respecteraient pas les consignes de sécurité.

Pou le bon fonctionnement des cours, la présence d'autres personnes que les participants, ne sera pas autorisée.

2.4. Tenue vestimentaire.

Pas de tenue vestimentaire obligatoire mais une tenue confortable, permettant le mouvement de tout le corps est conseillé.

Pour les femmes et les hommes, chaussures de tango obligatoire.

Pour le confort et respect de tous il est fortement conseillé de veiller à l'hygiène corporelle et l'adapter à la pratique d'une activité physique.

Il est recommandé d'apporter de chaussettes, une serviette de toilette et une bouteille d'eau.